المعهدالوطني لعلوم و تكنولوجيا البحار
Institut National des Sciences et Technologies de la Mer
INSTM

Réf: 1844

18 OCT 2023

Sélection d'un Ingénieur halieute en planification spatiale des activités aquacoles (AZA et AZE[1])

ANNONCE

Art. 1 – Objet de l'Avis

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, avec le présent avis, a l'objectif de sélectionner un l'Ingénieur halieute en planification spatiale des activités aquacoles pour le compte du laboratoire d'Aquaculture.

Art. 2 – Objet du service et procédures de réalisation

L'ingénieur sélectionné sera chargé de:

- Elaboration et organisation d'une base de données relative à l'activité aquacole en Tunisie
- Elaboration d'une cartographie d'une AZA (Zones allouée à l'Aquaculture) dans la baie de Monastir
- Elaboration d'une cartographie d'une AZE (Zones d'effets admissibles) de l'activité aquacole dans la baie de Monastir
- Participation à l'élaboration des rapports d'activités
- Participation à la valorisation des résultats acquis

Art. 3 – Salaire et modalités de paiement

Le salaire brut prévu, sera réalisé mensuellement dès la signature du contrat de prestation de service des deux parties est à raison de 1500 DT brut.

Art.4 – Durée de la collaboration

La collaboration avec l'Ingénieur halieute en planification spatiale des activités aquacoles démarre dès la signature du contrat par le candidat sélectionné et le représentant légal de l'INSTM et reste valable jusqu'au 30 Mai 2024

[1]AZA : Allocated zones for Aquaculture ; AZE: Allowable zone of effects

28, rue 2 Mars 1934 - 2025 - Salammbô - Tunisie - 28 نهج 2 مارس 1934 - صلامبو - تونس 2025
Tél. : 71 730 420 / 730 548 - Fax : 71 732 622

Art.5 – Conditions

Afin de participer à cet avis de sélection, le candidat doit remplir les conditions générales suivantes:

- Diplôme d'ingénieur en sciences halieutiques ou en géomatique
- Expérience dans le domaine de la planification spatiale des activités aquacole (AZA et AZE)
- Elaboration et gestion des bases des données
- Expérience en aquaculture offshore
- Utilisation des logiciels : ArcGis, QGis, Meramod etc.

Art.6 – Procédures et critères de sélection

La Commission évaluera les dossiers des candidats et attribuera une ponctuation selon les critères suivants :

Critères de sélections	Score
Diplôme d'ingénieur en sciences halieutiques ou en géomatique (20 pts : D. en Science halieutique /10 pts : D. en géomatiques)	**20**
Expérience dans le domaine de la planification spatiale des activités aquacole (AZA et AZE) /10 pts par pièce justificative	**30**
Elaboration et gestion des bases des données /05 pts par pièce justificative	**10**
Expérience en aquaculture offshore/05 pts par pièce justificative	**10**
Utilisation des logiciels : ArcGis, QGis, Meramodetc/10 pts par pièce justificative	**30**
Total	**100**

Art. 7 – Conditions de présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leurs dossiers **anonymes** par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer :**28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô, avant 12.00 heures du 20 Novembre 2023. (Seul le cachet du bureau d'ordre de l'INSTM fait foi, en revanche le cachet postal ne fait pas foi).**

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.

Le dossier devra être envoyé ou consigné à l'adresse suivante:

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer – Bureau d'ordre

28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô2025, Tunisie

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante:

« Avis pour sélectionner un ingénieur halieute en planification spatiale des activités aquacole (AZA et AZE) au profit du laboratoire d'Aquaculture - A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation »

Art. 8 – Candidature et documentation nécessaire

Afin de son admissibilité, la candidature devra être signée par le candidat et devra être accompagnée par la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 5 et annexer la documentation suivante :

1. Demande de participation à la sélection (Lettre de motivation)
2. Curriculum Vitae
3. Documents/attestations liés aux conditions professionnelles (L'art.5) ;
4. Copie de pièce d'identité
5. Déclaration sur l'honneur concernant les conditions générales de l'art.5
6. Fiche de candidature (pièce jointe)

Art. 9 – Mentions supplémentaires

L'INSTM se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Le Directeur Général de l'INSTM
Prof. Hechmi MISSAOUI

Le Directeur Général de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer

Signé: Hechmi MISSAOUI

Le Chef du Laboratoire d'Aquaculture
Prof. Mohamed Salah AZAZA

Le Chef du Laboratoire Aquaculture

Signé: Mohamed Salah AZAZA